

# COURRIER

## DE LA SAMBRE.



N° 213.

VENDREDI.

7 SEPTEMBRE 1832.

### ITALIE.

#### LETTE ENCYCLIQUE DE GRÉGOIRE XVI A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES.

(Suite et fin. Voyez N° 210.)

Nous arrivons actuellement à une autre cause des maux dont nous gémissons de voir l'Église affligée en ce moment, savoir à cet indifférentisme ou cette opinion perverse qui s'est répandue de tous côtés par les artifices des méchants, et d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes. Il ne vous sera pas difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser la plus fatale erreur du milieu des peuples confiés à vos soins. Puisque l'Apôtre nous avertit qu'il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême, que ceux-là craignent qui s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arriver au bonheur éternel, et qu'ils comprennent que, d'après le témoignage même du Sauveur, ils sont contre le Christ, puisqu'ils ne sont point avec lui, et qu'ils dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent point avec lui, et par conséquent qu'il est hors de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi catholique et s'ils ne la gardent entière et inviolable (1). Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un temps où l'Église était partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, il avait constamment répondu à ceux qui cherchaient à l'attirer à leur parti : Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui. Ce serait à tort que quelqu'un se rassurerait, parce qu'il a été régénéré dans les eaux du baptême ; car saint Augustin lui répondrait à propos : Un sarment coupé de la vigne conserve encore la même forme ; mais à quoi lui sert cette forme s'il ne vit pas de la racine ?

De cette source infectée de l'indifférentisme découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait saint Augustin, qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur ? En effet, tout frein étant ôté qui peut retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans un précipice, et nous pouvons dire avec vérité que le puits de l'abîme est ouvert, ce puits d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables répandu parmi le peuple, en un mot le fléau le plus mortel pour la société, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les États qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce mal, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour de nouveautés.

Là se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur. Nous sommes épouvantés, vénérables frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu'elles se propagent au loin et partout par une multitude de livres et par des écrits de toutes sortes qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont remplis de malice, et d'où il sort une malédiction qui, nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. Il en est cependant, ô douleur ! qui se laissent entraîner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtrément que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez bien compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paraîtrait pour défendre la religion et la vérité. Or, c'est maintenant une chose illicite et contraire à toutes les notions de l'équité, de faire de dessein prémédité un mal certain et plus grand, parce qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu'il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort ?

La discipline de l'Église fut bien différente dès le temps même des apôtres que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Qu'il suffise de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le 5<sup>e</sup> concile de Latran, et la constitution qui fut depuis donnée par Léon X, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, pour empêcher que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles, soit dirigé dans un but contraire, et porte préjudice au salut des fidèles. Ce fut aussi l'objet des soins des Pères du concile de Trente, qui, pour apporter remède à un si grand mal, firent un décret salutaire pour ordonner de rédiger un index des

livres qui contiendraient une mauvaise doctrine. Il faut combattre avec force, dit Clément XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la prescription des livres dangereux ; il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle ; car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables éléments du mal (1). D'après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint Siège s'est efforcé dans tous les temps de condamner les livres suspects et nuisibles, et de les retirer des mains des fidèles, il est assez évident combien est fautive, téméraire, injurieuse au Saint-Siège, et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui, non seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu'ils la présentent comme opposée aux principes de la droiture et de l'équité, et qu'ils osent refuser à l'Église le droit de l'ordonner et de l'exercer.

Comme nous avons appris que des écrits semés parmi le peuple proclament certaines doctrines qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux princes et qui allument partout les flambeaux de la révolte, il faudra empêcher avec soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne de leurs devoirs. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'apôtre, il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu ; celles qui existent ont été établies par Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes. Ainsi les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler par des trames honteuses de révolte et de sédition, la fidélité aux princes, et de les précipiter du trône.

C'est pour cela, et afin de ne pas se souiller d'une si grande tâche, que les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant bien servir les empereurs et travailler au salut de l'empire, comme il est certain qu'ils le firent. Ils le prouvèrent admirablement, non seulement par leur fidélité à faire avec soin et promptitude ce qui leur était ordonné, et ce qui n'était point contraire à la religion, mais encore par leur courage et en répandant même leur sang dans les combats. Les soldats chrétiens, dit saint Augustin, servaient un empereur infidèle ; mais s'il était question de la cause de Jésus-Christ, ils ne reconnaissaient que celui qui est dans les cieux. Ils distinguaient le Maître éternel du maître temporel, et cependant ils étaient soumis pour le Maître éternel même au maître temporel. C'est ce qu'avait devant les yeux l'invincible martyr, Maurice, chef de la légion thébaine, lorsque, comme le rapporte saint Eucher, il répondit à l'empereur : Nous sommes vos soldats, prince ; mais cependant, serviteurs de Dieu, nous l'avons librement.... Et maintenant même le danger où nous sommes de perdre la vie ne nous pousse pas à la révolte ; nous avons des armes et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir que tuer. Cette fidélité des anciens chrétiens envers les princes brille avec bien de l'éclat, si l'on remarque avec Tertullien, qu'alors les chrétiens ne manquaient ni par le nombre, ni par la force, s'ils eussent voulu se montrer ennemis déclarés. « Nous ne sommes que d'hier, dit-il, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos forts, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le Forum.... Combien n'aurions-nous pas été disposés et prompts à faire la guerre quoique avec des forces inégales, nous, qui nous laissons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir, qu'à tuer.... Si nous nous fussions séparés de vous, si une si grande masse d'hommes se fût retirée dans quelque partie éloignée du monde, la perte de tant de citoyens quels qu'ils soient, eût couvert de confusion votre puissance, l'eût punie même par ce seul abandon. Sans doute, vous eussiez été épouvantés de votre solitude.... Vous eussiez cherché à qui commander. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens ; maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des chrétiens. »

Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, qui étaient une suite nécessaire des saintes préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes leurs forces à ébranler et renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté. C'est là que tendaient les coupables rêveries et les desseins des Vaudois, des Béguards, des Wicléfistes et des autres enfans de Bélial, qui firent l'opprobre du genre humain, et qui furent pour cela si souvent et si justement frappés d'anathème par le siège apostolique. Ces fourbes, qui travaillent pour la même fin, n'aspirent aussi qu'à pouvoir se féliciter avec Luther d'être libres de tous, et, pour y parvenir plus facilement et plus vite, ils tentent audacieusement les entreprises les plus criminelles.

« Nous n'aurions rien à présager de plus heureux pour la religion et

(1) Symbole de saint Athanase.

(1) Lettre de Clément XIII, *Christiana*, du 25 novembre 1766.

pour les gouvernemens en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée.

Aux autres causes d'amertume et d'inquiétude qui nous tourmentent et nous affligent principalement dans le danger commun, se sont jointes certaines associations et réunions marquées où l'on fait cause commune avec des gens de toute religion, et même des fausses, et où, en feignant le respect pour la religion, mais vraiment par la soif de la nouveauté et pour exciter partout des séditions, on préconise toute sorte de liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Église et de l'État, on détruit l'autorité la plus respectable.

« C'est avec douleur sans doute, mais aussi avec confiance pour celui qui commande aux vents et ramène le calme, que nous vous écrivons tout ceci, vénérables frères, afin que, vous couvrant du bouclier de la foi, vous vous efforciez de combattre courageusement pour le Seigneur. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous montrer comme un rempart contre toute hauteur qui s'élève en opposition à la science de Dieu. Tirez le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu, et que ceux qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de cette parole. Appelés à être des ouvriers diligens dans la vigne du Seigneur, ne songez, ne travaillez tous ensemble qu'à arracher du champ qui vous est confié toute racine amère, à y étouffer toute semence vicieuse, et à y faire croître une moisson abondante de vertus. Embrassant dans votre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, exhortez-les fortement à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit seul, qui les éloignerait de la voie de la vérité et les entraînerait dans les routes des impies. Qu'ils se souviennent que Dieu est le guide de la sagesse et le réformateur des sages, et qu'il ne peut se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui apprend par la parole aux hommes à connaître Dieu. Il est d'un orgueilleux ou plutôt d'un insensé, de peser dans une balance humaine les mystères de la foi qui surpassent tout sentiment, et de se fier sur notre raison, qui est faible et débile par la condition de la nature humaine.

Que nos très-chers fils en Jésus-Christ les princes favorisent, par leur concours et leur autorité, ces vœux que nous formons pour le salut de la religion et de l'État. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a été donnée, non seulement pour le gouvernement temporel, mais surtout pour défendre l'Église, et que tout ce qui se fait pour l'avantage de l'Église, se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se persuadent même que la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône, et que le plus important pour eux, pouvons-nous dire avec le pontife saint Léon, est que la couronne de la foi soit ajoutée de la main de Dieu à leur diadème. Placés comme pères et tuteurs des peuples, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété envers Dieu, qui porte écrit sur le fémur : *Roi des rois et Seigneur des seigneurs*.

Mais, afin que tout cela arrive heureusement, levons les yeux et les mains vers la très-Sainte Vierge Marie, qui seule a anéanti toutes les hérésies, et qui forme notre plus grand sujet de confiance, ou plutôt qui est tout le fondement de notre espérance. Qu'au milieu des besoins pressans du troupeau du Seigneur, elle implore par sa protection une issue favorable pour nos efforts, pour nos desseins et pour nos démarches. Nous demandons instamment et par d'humbles prières, et à Pierre, prince des apôtres, et à Paul son collègue dans l'apostolat, que vous empêchiez avec une fermeté inébranlable qu'on ne pose d'autre fondement que celui qui a été établi de Dieu même. Nous avons donc cette douce espérance, que l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ, nous consolera enfin dans les tribulations qui nous sont survenues de toutes parts, et nous vous donnons affectueusement à vous, vénérables frères, et aux brébis confiées à votre soin, la bénédiction apostolique, gagé du secours céleste.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 18 des calendes de septembre, jour solennel de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, an de l'Incarnation MDCCCXXXII, et le deuxième de notre pontificat.

#### RUSSIE.

PÉTERSBOURG, 17 août. — Le baron Nicolaï, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire russe à Copenhague, a rendu compte au ministère des affaires étrangères que le gouvernement danois a fait construire à Flakstrand, sur le rivage oriental du Jutland, à 4 172 milles géographiques du cap Skagen, un port qui a reçu le nom de *Fredricks-haven*. Ce port artificiel, qui possède un ancrage de quinze pieds de profondeur et peut contenir plus de cent navires marchands à la fois, offre aux navigateurs toutes les ressources qu'ils peuvent désirer pour réparer leurs avaries et pour renouveler leurs approvisionnement de vivres. — Le passage fréquent de nos bâtimens dans ces eaux a fait juger nécessaire d'établir un vice-consulat de Russie à Fredrickshaven, en y joignant le bailliage de Hjorring et l'île de Lassoë dans le Categat. (*Gazette du Commerce*.)

— On mande de Petropavlovsk, en Kamschatka, du 25 juin : « Le 19 de ce mois est arrivé au marché d'échange de notre ville une caravane de la ville de Taschkent et de la steppe des Kirghises, forte de 647 chameaux, 29 chariots et 2 ânes, avec des marchandises asiatiques (coton filé, peaux d'agneaux et autres fourrures, argent de Chine), pour le compte de différens marchands de Petropavlovsk. Le 21, il nous est arrivé de Taschkent une autre caravane, et aujourd'hui une troisième forte de 185 chameaux et de 6 chariots. »

Il résulte des dépositions de l'un des chefs de la seconde caravane, qu'elle était partie de Taschkent au mois de mai, se dirigeant sur la ville d'Azret, pendant 10 jours; la distance peut être évaluée à 300 verstes. Sur cette distance coulent trois rivières nommées Caliasse, Badame et Arym; on y trouve des gués. D'Azret la caravane est arrivée en 5 jours dans le village de Souzak, distance d'environ 150 verstes; il n'y avait qu'une route près de laquelle est situé un volcan éteint nommé Karataou, qui donne naissance à un grand nombre de ruisseaux. De Souzak on s'est dirigé vers la rivière Tchou pendant 4 jours, distance d'environ 100 verstes, et qui n'offre rien autre chose au voyageur que quatre puits: la plaine est égale et découverte, et porte le nom de Balbak. De la rivière Tchou on s'est porté vers celle de Sary-Sou, pendant 9 jours, distance d'environ 400 verstes; entre ces rivières, la plaine est égale, couverte de broussailles dans quelques endroits. De là jusqu'à la rivière Nyra 4 jours de marche, environ 150 verstes, et ensuite jusqu'à celle d'Ischim trois jours, même distance; entre les rivières, il y a une plaine découverte, et un lac, nommé May-Balyk. Après avoir passé l'Ischim à gué, la caravane s'est dirigée sur Petropavlovsk, où elle est arrivée après une marche d'environ 2 mois. Sur toute la distance qu'elle avait parcourue, il se trouve assez de lacs, de marais, de puits, et dans quelques endroits de petites forêts et des élévations. La caravane n'a éprouvé aucune attaque de la part des Kirghises.

— Il est entré à Cronstadt, jusqu'au 4 de ce mois, 992 bâtimens; sorti, 732.

#### AFRIQUE.

##### COLONIE D'ALGER.

ALGER, 4 août. — Le 2 août, un bateau à vapeur anglais est entré à Alger venant de Constantinople en 9 jours. Il annonçait manquer d'eau et de charbon; mais il était tellement pressé, qu'il est reparti après avoir pris de l'eau seulement, sans avoir attendu le consul d'Angleterre qui était à la campagne, et sans avoir pris sa correspondance. Ce bateau, qui appartient à la station anglaise du Levant, avait à son bord trois personnages marquans attachés à l'ambassade anglaise à Constantinople. L'un d'eux était le colonel Campbell. Le capitaine du bateau paraissait être sous leurs ordres.

Le vice-consul d'Angleterre est seul allé à bord. Le bruit a couru aussi que cet agent avait été beaucoup questionné sur l'état de la colonie, l'armement, les approvisionnement, les forces, etc. On lui aurait aussi demandé s'il avait reçu des nouvelles de la Hollande, de l'armée prussienne et du commencement des hostilités: en général, toutes les nouvelles qui parviennent dans la colonie sont à la guerre. On s'en effraie peu, et l'on n'y croit guère.

La famille de lord Grenville-Temple est partie d'Alger; avant de s'embarquer, elle a visité les hôpitaux et a témoigné une grande admiration des soins donnés aux malades et de la manière dont le service y est fait. Entre autres bonnes mesures, le duc de Rovigo a fait évacuer la Maison-Carrée, attendu que les marais qui l'environnent en rendent le séjour malsain.

Les Arabes d'Alger ont fait acheter récemment de la poudre à Londres, et l'on ajoute qu'ils cherchent à se procurer des fusées à la Congrève, dont on croyait qu'ils ne soupçonnaient même pas l'existence. La fourniture des fusils dont ils ont voulu traiter à Marseille paraît suspendue faute de fonds.

Le 2<sup>e</sup> régiment des chasseurs vient de recevoir son étendard aux cris répétés avec enthousiasme de *vive le roi des Français!*

ORAN, 6 août. — Informé par l'amiral Rosamel des tentatives nouvelles que fait l'ex-dey d'Alger pour exciter à la révolte les habitans de la province d'Oran, le général Boyer s'est concerté avec le commandant de la station pour déjouer ces machinations. Le brick *la Surprise* est en croisière aussi à cet effet.

Les cheiks qui ont proposé l'établissement d'un beylick tributaire d'Oran savent maintenant que la France ne veut aucun intermédiaire entre elle et eux. Ils demandent que l'on oublie les hostilités du mois de mai dernier. Ils ont refusé de fournir les otages qu'on leur demandait, mais ils continuent à approvisionner les marchés.

La garnison de Montaganim se soutient toujours contre les Missigriens qui continuent d'être en hostilité contre elle. Les vivres abondent dans la place; les Arabes du dehors vivent en paix et sont plus occupés en ce moment à rentrer leurs moissons dans leurs silos qu'à méditer de nouvelles attaques.

A Trémescen, il y a de la désunion parmi les chefs de la garnison du fort. On se plaint de Boursali. On l'accuse de maltraiter les Coulouglis et de ne favoriser que les Turcs; Mustapha-Ben-Bey-Osmen, l'un des chefs de cette garnison, paraît vouloir s'emparer du pouvoir: un orage violent se prépare contre lui.

#### PRUSSE.

BERLIN, 30 août. — *Gazette d'Augsbourg*. — Tout le monde s'occupe ici du grand camp pour les manœuvres et exercices qui vont commencer ces jours-ci, et dureront quatre semaines. Partout on voit faire des préparatifs, et on n'entend presque pas d'autres conversations que celles qui se rapportent aux exercices. Cet intérêt de toutes les classes est naturel; de tout temps notre état militaire a eu beaucoup de charme pour le peuple, et maintenant, par suite de la conscription et de la landwehr, tous les états, toutes les familles y sont intéressées. On s'attend à de grandes fêtes à Berlin et Potsdam, à cause des hôtes illustres qui doivent assister à ce spectacle belliqueux. Déjà il est arrivé un grand nombre de généraux étrangers, on en attend encore: on dit que quelques militaires français ont témoigné aussi le vœu d'assister aux manœuvres. On évalue, sans doute avec beaucoup d'exagération, à 80,000 hommes le nombre des trou-

pes du camp : peut-être faut-il les réduire à la moitié, ce serait encore beaucoup. Les troupes recevront une haute-paie et les officiers une indemnité.

On avait arrêté un officier à cause de sa prétendue participation à la fête d'Hambach. Après avoir subi quelques interrogatoires, il a été relâché. Quelques étudiants prussiens qui avaient pris part à des associations dans l'Allemagne méridionale ont déclaré y avoir renoncé dès qu'il ont su que le gouvernement les prohibait. Cette affaire n'aura pas de suites. Ce qu'on dit ailleurs d'un prétendu changement prochain de notre ministère n'est pas fondé. A notre cour et dans notre ministère il n'y a point de frottement de partis ; depuis nombre d'années tout s'y dirige d'après les mêmes idées : cela tourne au profit de la force de l'état contre le dehors.

#### ANGLETERRE.

LONDRES, 2 août. — Les ministres des cinq puissances se sont réunis hier au bureau des affaires étrangères, et ont tenu une conférence sur les affaires de la Belgique. La plupart des ministres du cabinet anglais sont maintenant dans leurs terres. Le comte Grey est à Howick-Hall en Northumberland, le marquis de Lansdowne à Bowood en Wiltshire, le lord chancelier à Brougham-Hall en Westmoreland, le comte de Carlisle à Castel-Howard en Yorkshire, le duc de Richmond à Goodwood : les seuls ministres qui restent en ville sont les vicomtes Goderich, Althorp, Palmerston et Melbourne.

Times. — Toute l'influence de la diplomatie prussienne en Allemagne depuis la conclusion de la paix en 1815, a eu pour but d'imposer à toute la confédération des états allemands non seulement le joug d'une suprématie politique, mais aussi les liens commerciaux, et après avoir employé quatorze à quinze ans à atteindre ce but à force de menaces, de cajoleries, de mystifications et de fausses insinuations, elle se voit maintenant près du terme de ses efforts. La Prusse a adopté dans toute son étendue la doctrine des mesures prohibitives. Elle croit qu'il ne faut rien recevoir du dehors de ce qu'on peut produire chez soi, n'importe à quel prix et moyennant quels sacrifices. Les hommes d'état prussiens ont comme certains de nos économistes de l'école prohibitive, une espèce d'horreur pour l'importation de marchandises étrangères, fussent-elles au plus bas prix. Tous leurs efforts tendent à maintenir le monopole de leurs propres manufactures, de ne rien acheter de ce qui peut se fabriquer en Prusse, et d'en envoyer au dehors autant que possible. Ils comptent le nombre de bras employés, même à des travaux non profitables, comme autant de gain pour l'industrie nationale, et regardent ainsi un travail sans utilité comme une source de prospérité nationale. De même que les Français pour la fabrication de leurs fers et de leurs sucres, ils refusent des objets fabriqués à l'étranger, mais meilleurs et à plus bas prix que les leurs, pour ne pas nuire au débit de leurs propres articles, dont ils ne peuvent trouver le débit que dans un marché où ils sont sans concurrence... Si de pareilles restrictions commerciales sont impolitiques et pernicieuses quand une nation les impose à sa propre industrie, combien plus blâmables ne sont-elles pas quand cette nation prétend les imposer au commerce d'un autre état ? C'est pourtant à cette servitude et à ce système pernicieux que la Prusse a réduit les gouvernements allemands qui ont été assez insensés pour se laisser enlancer par des traités commerciaux. Il se peut que la Prusse, étant un grand état, et ayant chez elle un grand nombre de marchés, se ressente moins des suites de ce système ; mais la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse n'ont pas cette excuse de leur faiblesse ou folie. Ils se privent des marchandises moins coûteuses de la France et de l'Angleterre, pour acheter les articles plus chers et moins parfaits des fabriques prussiennes.

#### HOLLANDE.

On écrit de Asten, 30 août. Hier nos éclaireurs ont été attaqués par une trentaine de cavaliers belges ; déjà ils avaient franchi notre frontière et faisaient une décharge sur les dragons qui accompagnaient nos éclaireurs, lorsque l'arrivée de deux compagnies des nôtres a arrêté leur marche.

— On mande de Middelbourg, 27 août : Hier la régence de Flessingue a invité les habitants de cette ville à se procurer des vivres pour deux mois.

— Les personnes chargées de lever le plan de la direction que devra prendre le chemin de fer d'Amsterdam à Cologne et qui travaillaient il y a quelques jours dans les environs d'Amersfort, se trouvent maintenant dans les environs de Barneveld pour le même objet. Ce chemin prendrait sa direction à un quart de lieue de ce village.

— Il est mort du choléra à Amsterdam le 3 septembre 25 personnes : depuis l'invasion de la maladie 693 ont été atteintes dont 353 sont décédées ; à Leyden il est mort le 27 août 7 personnes. — 580 ont été atteintes depuis l'invasion et 262 ont succombé.

— À Katuyk dont la population n'est que de 4000 habitans, il est mort depuis cinq jours 43 personnes sur 148 qui ont été atteintes. (Handelsb.)

— Nous apprenons de l'armée que S. A. le prince de Saxe-Weimar s'est blessé en tombant de cheval. S. A. reçoit des soins très-empressés au camp de Ryen.

#### FRANCE.

PARIS, 3 septembre.

M. de Flahaut est arrivé à Paris, de retour de son voyage à Londres. Le voyage de ce diplomate avait pour motif apparent les affaires de sa famille. Il était chargé d'une mission relative aux affaires de la Belgique et du Portugal.

Sa mission avait pour objet la conclusion des affaires de la Belgique. Quelques personnes croient qu'il est porteur de nouvelles propositions. Avant de quitter Londres, il a eu une longue conférence avec le comte Palmerston.

— Par ordonnance ministérielle, les débits de poudre dans les campagnes sont supprimés. Cependant les débitans auront la faculté d'achever la vente de ce qui leur reste. Il n'y aura dorénavant de débits de poudre que dans les chefs-lieux d'arrondissement, et il n'en sera délivré qu'avec une autorisation des maires, légalisée par les sous-préfets. Les employés des contributions indirectes vont constater ce qui reste actuellement chez tous les débitans.

— On vient d'arrêter plusieurs individus soupçonnés de l'assassinat du nommé Ramus.

— Un nommé Imbert, chef d'une bande de voleurs à Rouen, a été arrêté à Paris et mis à la disposition de l'autorité.

— Le gouvernement a décidé qu'aucune cause politique ne sera jugée aux assises qui s'ouvriront à Nantes le 5 du mois prochain.

— Une décision administrative vient de surseoir au jugement de M. Berryer, et le renvoie, dit-on, devant les assises de la Seine-Inférieure.

Dans une note publiée par plusieurs journaux, M. Berryer proteste « contre cet acte qui l'enlève à ses juges naturels, et prolonge sa captivité. »

— Dans les environs de Genève tout était si sec dans la campagne, que des bois se sont enflammés près de Peney, et qu'on a vu, chose nouvelle, le cimetière de ce village en feu. Il a fallu éteindre le gazon avec une pompe à incendie. Quelques jours après, le pré de la Coulouvrenière s'est aussi enflammé, et l'on a eu recours au même moyen pour arrêter les progrès du feu. (Courrier de l'Ain.)

— Le village de Mecquignies, près Baval, vient d'être le théâtre d'un crime horrible. Deux vieux époux sans enfans et une jeune fille de 15 ans qui les servait depuis quelques jours, ont été assassinés dans leur lit, pendant la nuit du 25 au 26 de ce mois. Il paraît que les auteurs de ce triple meurtre ont pénétré dans la maison par une fenêtre, et qu'ayant surpris leurs victimes endormies, ils les ont d'abord assommées et ensuite percées de coups de couteau. Ces infortunés époux avaient reçu depuis peu 300 fr. du revenu de leurs biens ; on ne sait si c'est l'appât de cette faible somme qui a causé leur malheur. Les brigands n'ont pris que de l'argent et un peu de linge. (Journal de Valenciennes.)

— On écrit de Nantes : M. Guibourg, qui s'est évadé dernièrement de la prison de Nantes, vient d'être nommé par la majorité du barreau de cette ville, membre de la chambre de discipline.

#### BELGIQUE.

BRUXELLES, 5 septembre.

Le ministre de l'intérieur informe qu'en conformité de l'arrêté de S. M., du 18 juillet 1832, le plan et autres pièces concernant le projet de redressement de la route de 2<sup>e</sup> classe, n<sup>o</sup> 5, d'Ath à Mons, dans la traverse de Lens, seront déposés, depuis le 10 septembre courant jusqu'au 10 octobre prochain, à l'hôtel du gouvernement provincial du Hainaut, à Mons, et qu'un registre y sera ouvert, pendant ce temps, pour recevoir les observations auxquelles ce projet pourrait donner lieu.

— Les obligations du dernier emprunt de la ville se sont négociées hier à 85. Il y a de la hausse sur les fonds espagnols aux bourses d'Anvers et de Bruxelles. Cette hausse a été encore plus prononcée à la bourse d'Amsterdam du 3.

— On nous écrit de tous les côtés que la formation des 5<sup>e</sup> bataillons se fait avec la plus grande activité. Partout les nouvelles recrues sont équipées et armées ; on les exerce sans relâche ; officiers et soldats montrent le plus grand zèle. Un des plus avancés est le bataillon du 9<sup>e</sup> qui se forme à Mons. (Emancipation.)

#### CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 3 septembre, à 9 heures du matin, au 4, à la même heure, 15 nouveaux cas, 11 décès, 16 guérisons.

Schaerbeek, 4. — Aucun cas nouveau, ni décès, une guérison.

Ixelles, 4. — 3 cas nouveaux, un décès, 2 guérisons.

Etterbeek, 4. — Un cas nouveau, aucun décès.

Berchem-Ste-Agathe, du 1<sup>er</sup> au 2. — 3 cas nouveaux, un décès.

Hal, du 1<sup>er</sup> au 3. — 10 cas nouveaux, 8 décès, 7 guérisons.

Louvain, 3. — Aucun cas nouveau, un décès.

Gand, 3 septembre à 7 heures du soir. — Depuis hier, 4 décès, 3 nouveaux cas, 10 en traitement, 19 convalescens, 5 guéris.

Termonde, 3. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

Alost, du 1<sup>er</sup> au 3. — Ni cas nouveau, ni décès.

Bruges, du 2 au 3. — 6 cas nouveaux, 2 décès.

Nieuport, 3. — Aucun cas nouveau, un décès.

Anvers, du 3 au 4 septembre. — 22 nouveaux cas. 6 décès, 5 guéris.

Malines, 3. — Un cas nouveau, 2 décès.

Lierre, du 1<sup>er</sup> au 2. — 3 cas nouveaux, aucun décès.

Mons, 3. — Aucun cas nouveau, aucun décès, 2 guérisons.

Ath, 3. — Aucun cas nouveau, un décès.

Tournay, 3. — Un cas nouveau, aucun décès, une guérison.

#### NAMUR, 6 septembre.

Le procès des Tornaco est, comme nous l'avons dit, commencé depuis hier. Les deux séances d'hier et celle de ce matin, qui finit à l'instant, ont été consacrées à l'interrogatoire des prévenus. Aucune ne présente un grand intérêt. Presque tous les accusés s'accordent à dire qu'ils ont été enrôlés par Tornaco, qui leur promettait de leur donner des emplois de douaniers, et qui, suivant quelques-uns, les menaçait de les tuer à coups de pistolet s'ils ne faisaient feu sur les gardes civiques Belges.

La séance vient d'être remise à cette après-midi, 3 heures est demie ; l'interrogatoire des accusés sera probablement achevé dans cette prochaine séance.

Les prévenus viennent d'être reconduits à la maison d'arrêt par la gendarmerie ; tous ont été attachés les uns aux autres par de longues cordes, excepté le fils du bourreau de Luxembourg, qui, quoiqu'aussi bien accusé que les autres, s'en est allé *sans lien et les bras battans* à la suite de la colonne, entre deux gendarmes.

Certes, nous ne demandons pas qu'on attache les accusés : c'est une triste mais utile précaution que prend et doit prendre le ministère public ; mais ce n'est pas beau à voir. Pourtant, puisque cette mesure est jugée nécessaire à l'égard des autres, comment se fait-il que le fils de l'exécuteur de Luxembourg, prévenu tout comme ses camarades, ait ainsi les *coudées franches*, pendant que les autres sont *ficelés* les uns aux autres comme des douzaines d'alouettes ? Nous ne savons pas encore que le titre de fils du bourreau donnât, de droit, à celui qui le porte une dispense des mesures acerbes mais prudentes que la société emploie envers ceux qu'elle accuse d'une faute quelconque, et dont l'innocence ne lui est pas encore démontrée.

Hier, vers 4 heures de relevée, un enfant âgé de 8 ans environ, nommé Ficart, de Namur, était tombé en bas du pont de Meuse, à la 2<sup>e</sup> arche, sur la commune de Jambe, s'est blessé mortellement au front sur la pierre au chapeau d'arrière-bec, et est tombé de là dans la rivière, d'où il fut retiré mort. Il paraît que cet enfant avait laissé tomber un liard sur le bec de la pile sus-mentionnée, et que c'est en voulant le reprendre qu'il fut emporté par le poids de son corps.

Il y a environ deux ans, le frère de cet infortuné périt en bas âge par le feu, chez ses parents, pendant que ceux-ci s'étaient absentés un moment de leur habitation.

On lit dans le *Moniteur* : Selon l'*Emancipation* d'hier, le prince de Metternich aurait passé à Bruxelles, et aurait eu avec S. M. une longue conférence à Laeken. Nous pouvons affirmer que cette nouvelle est entièrement controuvée.

M. de Talleyrand, qu'on fait voyager à Londres, doit partir pour la Touraine.

— On écrit d'Anvers, 4 septembre :

« Les dernières épreuves des canons à bombes, dits à la *Paixchans*, ont eu lieu hier à Brasschaet, en présence de M. l'inspecteur-général et de l'état-major d'artillerie de cette place. Les bombes de 8 à 10 pouces ont porté au premier ricochet à 1000 et 1300 mètres. Sept de ces projectiles ont été lancés. La pièce de 10 pouces avec 80 kil. de balles et celle de 8 avec 50 kil. ont été dirigées sur un but de 26 mètres de largeur et de 3 mètres de hauteur. Plus de cent balles ont frappé le but et le reste l'a dépassé de 1000 mètres avec un fracas épouvantable. Les appareils à percussion ont été heureusement appliqués à ces terribles machines de guerre. Ces épreuves ont surpassé l'attente générale.

« La chambre de commerce et de fabriques d'Anvers porte à la connaissance du commerce l'avis qu'elle a reçu de la part de M. le vice-consul de Naples et de Sicile, portant que le magistrat suprême de salubrité du royaume de Naples, d'après des renseignements qui lui sont parvenus sur le développement du choléra dans notre résidence et ses environs, ainsi que sur différents points de l'Amérique septentrionale, a soumis au refus toute les provenances des ports belges et hollandais, et pris les mêmes mesures pour toutes les provenances de toute l'Amérique septentrionale, en exceptant seulement les États-Unis, pour lesquels la quarantaine maintenant en vigueur de 14 et 21 jours est élevée à 21 jours pour les navires dont les marchandises ne sont pas susceptibles, et à 28 jours pour tous les articles susceptibles de communiquer la maladie.

— On écrit de Gand, 4 septembre :

Le fabricant Voortman a renvoyé hier tous ses ouvriers rentreurs. Depuis ce matin ils cernent sa fabrique. La police est sur les lieux.

— Dimanche dernier, à huit heures du soir, une femme nommée Pauline Boone, âgée d'environ 23 ans, se présenta chez M. Albinet, chef de la police de notre ville, et lui fit la déclaration qu'elle avait assassiné un enfant à Oostakker, village à cinq quarts de lieue de Gand. Interrogée sur le motif et le but de ce crime, elle répondit qu'ayant été fermière, elle avait été ruinée ; que, se voyant malheureuse, elle ne voulut point servir comme domestique et s'était décidée à mourir ; qu'à cet effet elle avait tué l'enfant en question et venait se livrer entre les mains de la justice. Ces réponses firent penser que la malheureuse avait le cerveau dérangé ; toutefois comme elle répondait avec le plus grand calme, on la mit en prison et rapport en fut fait aux autorités compétentes.

Hier, M. le juge d'instruction, accompagné de la gendarmerie et de la femme même, s'est rendu à Oostakker, où en effet on a trouvé, dans un fossé qu'elle indiquait, le cadavre de l'enfant, âgé de 4 ans. L'autopsie en a été faite.

Dans son interrogatoire devant le commissaire de police, Pauline Boone a déclaré qu'elle avait étranglé sa victime avant de la jeter à l'eau. L'enfant est du sexe féminin et se nomme Sadin, au dire de celle qui se dit l'auteur du crime.

— Il y a eu à La Haye, du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre, 10 nouveaux cas de choléra, 4 décès, 4 guéris, il restait en traitement 55.

Depuis le 14 juillet, jour de l'invasion de la maladie, jusqu'à aujourd'hui 6 heures du matin, le nombre des atteints s'élève à 460 ; dont 170 sont guéris, 235 morts et 55 en traitement.

— On mande de Naples, 16 août :

« Les phénomènes produits par le Vésuve ont pris un caractère plus imposant depuis le 7 de ce mois. Les détonations et les secousses se succèdent presque dans interruption. Dans l'ancien cratère il s'est formé une ouverture d'environ 500 pieds, et quatre autres ouvertures dont les

bords formés de matières volcaniques présentent la forme de cônes d'une hauteur de 16 pieds, et ce qui en sort a l'aspect d'autant de fontaines d'une matière bleuâtre, bizarrement illuminée.

« Au pied de ces cônes, on remarque quatre laves, ayant chacune une largeur de 20 pieds, qui après avoir coulé pendant plus de 100 pieds, se réunissent ensemble ; et se dirigent avec un fracas épouvantable du côté du couvent des Camaldules. La lave qui descendait vers Boscotrecase, s'est précipitée avec rapidité vers la partie de la montagne appelée *le Mauve*. La lave qui se dirigeait vers le couvent du Sauveur n'a offert aucun nouveau phénomène. Dans la matinée du 8, une autre lave sortit du cratère du côté de *Crocelle de Cantaroni*, et a atteint presque le pied du volcan.

« Dans la journée du 9, de nouvelles laves sortirent du cratère du Vésuve. Comme les sentiers qui conduisent au sommet en avaient été couverts, il fut jugé nécessaire d'en ouvrir quelque autre pour les curieux qui voulaient observer ces phénomènes de plus près.

« La détonation souterraine du volcan et les secousses continuent toujours ; deux de ces secousses ont été très-sensibles dans la matinée du 10 : aussitôt après il sortit du cratère une épaisse colonne de flamme et des cendres. Les laves ne s'étaient pas avancées davantage et commençaient même à s'éteindre. »

— Nous avons parlé, il y a quelque temps, d'un glouton anglais, nommé Dando, la terreur des marchands d'huîtres et des restaurateurs, chez lesquels il s'établissait comme un homme qui a de quoi payer, demandait sans cesse un plat après l'autre, épuisait toutes leurs provisions, et finissait par déclarer qu'il n'avait pas un penny en sa puissance. Il avait mangé un jour 50 douzaines de grosse huîtres, avec une quantité proportionnée de pain, de porter, d'eau-de-vie mêlée d'eau. Etant trop connu à Londres, il avait fait récemment un tour gastronomique dans le Kent, et il y avait été mis en prison comme dans la capitale. De retour à Londres, il recommença à tromper les gargotiers, et fut de nouveau enfermé. C'est alors qu'il fut atteint du choléra et mourut au bout de quelques heures. Il avait commencé sa carrière gloutonne il y a 7 ou 8 ans ; il disait qu'il n'y a pas d'homme qui ait reçu autant de coups de bâton que lui.

#### COMMERCE.

PRIX DES HUILES A LILLE, 2 septembre.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza . . . . .	20 00	23 00	76 50	76 75	10 25	9 75
OÉillette . . . . .	25 00	26 00	112 00	00 00	8 00	00 00
Id. bon goût . . . . .	» »	» »	113 00	00 00	00 00	00 00
Lin . . . . .	18 50	00 00	80 00	80 50	15 00	16 50
Caméline . . . . .	20 00	00 00	00 00	00 00	9 50	10 00
Chanvre . . . . .	13 00	14 00	84 00	00 »	9 00	00 00
Huile épurée pour quinquets			00 00	00 00		
Idem » » réverbères			00 00	00 00		

#### BOURSES.

ANVERS, 4 septembre.

Emprunt de 12 millions	99 1/2	N	Emprunt romain	79	N
» de 10 millions	99 1/2	N	Lots	382	
» Rotschild	75		Napolitains	76	
Autriche métalliques	89	P	Guebhard	79 1/2	
Lots de Pologne	98 1/2	A	Rente perp. espag. à Paris		
Rentes remb. (los-venten)	88		» » à Amsterdam	52	A

PARIS, 3 septembre.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 30 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 82 70. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 35. — Act. de la banque, 1655 00. — Certifié. Falconnet, 81 40. — Cortès d'Espagne, 12 1/4. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 78 7/8. — Rente perpétuelle d'Espagne, 57 7/8. — Emprunt d'Haiti, 000 00. — Emprunt belge, 78 3/4. — Emprunt romain, 80 3/4.

## ANNONCES

1882. Lundi, 10 septembre, il sera procédé à la vente publique d'une grande quantité de vins, de beaucoup d'objets mobiliers et d'une superbe bibliothèque, appartenant à Monsieur B. MARY.

Cette vente aura lieu ledit jour, à deux heures précises, en son domicile, place St-Aubain, à la recette de M. rs CHARNER, directeur de ventes publiques à Namur.

Le mercredi 13, à trois heures précises, on vendra également au château de Marche, une quantité de vins de première qualité.

1851. *A vendre de la main à la main,*

Quinze bonniers de très-bonnes terres patrimoniales, en trois pièces, situées au Mazy et à St-Martin-Balâtre, près de Bothey, à proximité de la chaussée de Namur à Bruxelles.

Les acquéreurs auront toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les conditions de cette vente.

1837. *A louer présentement,*

Un très-joli quartier de 6 places, cave et grenier, restauré à neuf, procurant une vue agréable sur plusieurs jardins. — S'adresser au marchand de chandelles, rue de la Croix, N<sup>o</sup> 677.

1384. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.